

Quand la police ne badine pas, l'agression de Jean-Baptiste Trogneux en exemple !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 18 mai 2023





Voir ce que va dire la justice !

Que l'on nous dise pas qu'il y a des difficultés à inculper des agresseurs en horde !

L'affaire est exemplaire, un coup de vidéo de surveillance et hop...*

**: Et dire que le commerçant de Ride Concept à Lyon, cambriolé cinq fois a vu sa vidéo refusée pour preuve insuffisante !!!*

L'agression de Jean-Baptiste Trogneux a eu lieu le 15 mai à 22heures, le Courrier Picard publie l'info de l'arrestation de huit agresseurs dingues décérébrés, assurément des gôchos sinon quoi d'autres, le 16 à 11h30, soit 13h30 après !!!

Le petit-neveu de Brigitte Macron agressé à Amiens après l'allocution du président de la

République

Jean-Baptiste Trogneux, l'un des responsables de la chocolaterie amiénoise éponyme, petit-neveu de Brigitte Macron, a été agressé lundi 15 mai 2023. Il a reçu plusieurs coups après l'allocution présidentielle. Des personnes sont en garde à vue.

Par [Bakhti Zouad](#) – Journaliste au *Courrier picard*

Publié : 16 Mai 2023 à 11h30

[Jean-Baptiste Trogneux](#), l'un des responsables de la célèbre chocolaterie Trogneux avec son père Jean-Alexandre, a été agressé lundi 15 mai à [Amiens](#) peu après [l'allocution du président de la République](#) Emmanuel Macron à 20 heures.

« Une dizaine de personnes se sont dirigées vers notre boutique du centre-ville d'Amiens après la prise de parole du président à la télévision. Ils faisaient partie d'un groupe de manifestants qui se rassemblent régulièrement devant l'hôtel de ville », raconte, mardi 16 mai, Jean-Alexandre Trogneux, choqué par ce qui s'est passé.

« Il a reçu des coups de poing, des coups de pied »

« Il était 22 heures. Jean-Baptiste est rentré à la boutique (il vit au-dessus actuellement, ndlr) quand ils lui sont tombés dessus. Il a reçu des coups de poing, des coups de pied. Il s'est mis en boule pour se protéger mais il a des blessures à la tête au visage au genou et à un doigt. »

Ce que Jean-Alexandre Trogneux craignait depuis plusieurs mois – à savoir l'irruption d'opposants* à la [réforme des retraites](#) –, s'est finalement produit. À plusieurs reprises au cours de ces derniers mois de mobilisation, des groupes de manifestants avaient tenté de se rendre devant le commerce rue Delambre, [bien souvent sécurisé par les forces de l'ordre](#).

** : quel genre d'opposants ?*

« Que l'on nous foute la paix »

Rappelons que la famille Trogneux est celle de la première dame [Brigitte Macron](#). Jean-Alexandre Trogneux est son neveu, Jean-Baptiste est son petit-neveu. [Emmanuel Macron](#) leur oncle et grand-oncle par alliance.

« Que l'on nous foute la paix. La boutique ne fait pas de politique, on n'a rien à voir avec la politique économique et sociale menée dans le pays. Emmanuel Macron n'a aucune part dans notre commerce. Je ne comprends pas toutes ces personnes qui continuent à nous harceler. Certaines personnes appellent même au boycott de nos magasins et de nos produits. Elles mélangent tout ! »

On notera, que les Trogneux ne sont pas les premiers. Combien ont été et sont harcelés, agressés, vandalisés parce que ne pensant pas bien, ou que tel personnage s'y est attablé, ou attaché à un courant plan politique... ou pas de la bonne communauté cultu(r)el du quartier (CHUT, tais-toi mal-pensant !) !!!

Réactions ??? Sanctions ???

*« Cette fois, les opposants sont allés trop loin », ne décolère pas Jean-Alexandre Trogneux. **Son fils a déposé plainte dans la nuit**, il s'est vu prescrire huit jours d'arrêt de travail.*

Selon nos informations, **huit de ses agresseurs présumés ont été interpellés grâce aux images de la vidéo surveillance**. Ils se trouvaient encore en garde à vue ce mardi dans l'attente d'une procédure judiciaire, peut-être en comparution immédiate.

Question : quelle seront les sanctions ? Il sera intéressant de les comparer à d'autres !

Première réponse sur BFM :

Comme l'a appris BFMTV ce mercredi matin de source policière, [quatre personnes vont être jugées](#) : trois hommes

majeurs en comparution immédiate et l'adolescente mineure va être présentée à un juge pour enfants. Quatre autres individus ont été relâchés sans aucune poursuite judiciaire.

Ceci dit, aucun individu ne doit être agressé physiquement ni insulté, ici pour des liens familiaux, mais aussi pour ses positions politiques, son orientation sexuelle, sa foi... mais la critique politique, idéologique des partis ou des courants, des religions est fondamentale dans une démocratie comme prétendue en France !

Sera à comparer par exemple avec :

Huit personnes interpellées après l'agression gratuite d'un couple à Nice

Un jeune couple a été agressé gratuitement par deux adolescents, dimanche soir, bd Gorbella à Nice. Ces derniers ont, en plus, appelé des copains à la rescousse.

Article réservé aux abonnés

Ch. P. Publié le 16/05/2023

Cela débute par un échange de regards. Deux adolescents s'en prennent à un jeune couple qui se promène en amoureux bd Gorbella dimanche soir. L'avocat des victimes, Me Rudy Ansellem, **insiste sur le caractère « raciste », des insultes proférées: « Sales Français de merde, sales blancs. »** Les échanges de coups tournent à l'avantage de Noam, malgré sa taille modeste. Il pratique un sport de combat, ce qui lui permet de mettre en fuite ses agresseurs. Les deux mineurs, sans doute vexés, appellent à la rescousse des amis réunis dans un appartement tout proche où s'organise un barbecue*.

**** : habituel chez certains dont l'identité n'est pas révélée, comme d'hab., mais les faits parlent d'eux-mêmes, comme chacun le devine, des petits hommes verts !***

Le couple, à peine remis de ses émotions, se retrouve pris à partie par une horde d'une dizaine de jeunes. Noam est roué de coups, frappé au sol. Employé de banque en alternance, il est en arrêt pour sept jours. Sa compagne bénéficie de trois jours d'interruption de travail.

Huit suspects ont été déférés au parquet ce mardi par la police – **bravo la police**. Quatre relèvent du tribunal pour enfants. Quatre majeurs (dont trois sont en récidive) ont été jugés en comparution immédiate. Difficile, au regard des caméras de vidéosurveillance, de voir qui a fait quoi dans cette bagarre. Le procureur admet les lacunes du dossier, notamment une absence de « tapissage »*. Autrement dit, les suspects n'ont pas été présentés aux victimes pour être identifiés.

** : Les erreurs et lacunes de procédure, déjà extrêmement compliquée à souhait, lorsqu'elles n'ont aucune volonté de la fausser, doivent pouvoir être corrigées a posteriori quand cela est possible comme le juge peut apprécier. La ficelle est continument utilisée pour invalider toute poursuite et conduire au laxisme le plus total au seul profit des voyous !*

Les quatre jeunes, dont trois en récidive, ont protesté de leur innocence à l'audience. **Ils ont été relaxés par le président Legay.**

.../...

L'est pas belle la France ???